

#93

DÉCEMBRE 2025

La Lettre **DU CONSEIL D'ORIENTATION**



LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE



Les 24 et 25 octobre 2025 à Paris.

L'ESSENTIEL À RETENIR :

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI OBLIGE
à la plus grande rigueur.

UNE RENTRÉE COMPLIQUÉE
mais au rendez-vous de nos objectifs.

LA DIRECTION VIE EN COMPAGNONNAGE
qui continue de se structurer.

UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT
pour les formateurs.

UNE NOUVELLE CÉRÉMONIE D'ADOPTION
à l'essai.

NOTRE MÈRE, MESDAMES, MESSIEURS, CHERS PAYS ET COTERIES,

Nous voilà de nouveau réunis au terme d'une année riche en réussites, mais aussi en interrogations sur notre demain sociétal et sur l'avenir de nos métiers.

Nous vivons dans un monde où les éléments de stabilité sont chaque jour malmenés et où anticiper des variables souvent imprévisibles est devenu le point d'attention de tout décideur.

Ce Conseil d'orientation va tout d'abord nous permettre de faire le point sur une rentrée qui, comme nous le redoutions, s'est déroulée plus difficilement que les précédentes.

Les causes sont multifactorielles et les actions correctives en cours nous conduisent à ajuster, à améliorer et à réaffirmer une homogénéité dans notre manière de recruter, suivre, trouver l'emploi et répartir les jeunes nouveaux arrivants ou itinérants dans tous nos métiers.

Je qualifierais cette rentrée d'avertissement fort sur notre besoin de transformation.

Nous devons prendre conscience qu'à tous niveaux il nous faut questionner nos méthodes. En effet, elles sont variables (sans doute trop) en fonction des publics, des métiers et des niveaux, voire des lieux.

L'approximation, la reproduction naïve de méthodes antérieures mal adaptées ou, pire, le report à demain du traitement de problématiques connues ne sont plus des postures pertinentes pour notre époque. En effet, entre tensions économiques, impatience de nos parties prenantes et chute des vocations, la période ne supporte pas la moindre erreur et entraîne *de facto* une perte d'effectif dommageable.

Pour autant, comme chaque année, vous vous êtes mobilisés, avez été attentifs à ce que les jeunes soient tous bien accueillis dans nos prévôtés et dans nos salles de cours.

Rappelons que, pour nombre d'entre eux, ces premiers pas chez les Compagnons du Devoir sont décisifs pour une suite réussie. La qualité de l'accueil est le premier socle de notre si précieux savoir-être. Soyez tous remerciés, élus et salariés, pour ce que vous avez réalisé avec vos équipes.

En ce Conseil d'orientation d'octobre, à mi-mandat, je mesure que les engagements pris et les actions déclinées dans notre projet associatif nécessitent encore beaucoup de travail et d'efforts.

Je nous sais tous motivés pour réussir avec la jeunesse, tous attentifs à la pérennité d'un compagnonnage bien inscrit dans son époque et répondant aux enjeux de transformation, parfois vertigineux, que nos métiers vivent et vivront bientôt de manière toujours plus accélérée.

Réfléchissons à travailler ensemble, à toujours faire l'effort de dialoguer et, ainsi, nous nourrir réciproquement des avis, réflexions et questionnements de tous.

La période est plus difficile, en premier lieu pour les entreprises, nos partenaires de toujours, mais aussi pour tous les organismes de formation. Notre regard et notre dynamique doivent être résolument plus orientés vers les entreprises : actuellement, elles souffrent et s'interrogent beaucoup. Elles ont donc, encore plus qu'en période faste, besoin de notre expertise pour passionner la jeunesse et pour répondre aux besoins dans les métiers.

Examinons ensemble les difficultés et les actions à mener rapidement ou à long terme. Surtout, efforçons-nous toujours de nous concentrer sur ce qui nous rassemble pour affronter les difficultés.

Parmi ce qui nous rassemble, il y a cette capacité à réunir, autour de la communauté, des jeunes qui sont accueillis collectivement en dépassant le seul périmètre d'un corps de métier. C'est une chance de permettre aux jeunes et aux sédentaires de vivre cette communauté.

Car, nous l'observons tous dans le monde qui nous entoure, les réflexes corporatifs sont encore très fréquents et diminuent l'agilité face aux incertitudes.

Notre différence réside là : partager avec l'autre malgré nos différences, partager sans autre intérêt que de se nourrir mutuellement ou d'accompagner avec bienveillance tout en conservant l'exigence du « bien faire » et du « bien se comporter ».

Chez nous, Compagnons du Devoir, cette différence implicite est flagrante lorsque nous sommes tous réunis pour une inauguration, comme récemment à Brignais ou encore comme tout dernièrement aux *WorldSkills* à Marseille.

Félicitons-nous de cette dynamique, de pouvoir compter parmi nous en 2025 tous ces jeunes, tellement motivés, tellement talentueux et à leurs côtés tous ces sédentaires.

C'est cet état d'esprit qui a permis aux jeunes que nous formons de glaner encore 39 médailles (en or, en argent, en bronze et d'excellence) aux *WorldSkills* la semaine dernière, mais également aux 5 jeunes, tous médaillés, qui nous ont représentés aux *EuroSkills* d'Herning au Danemark en septembre et ont ainsi contribué à la première place européenne de notre nation.

Ainsi, à l'échelle de l'association, notre devoir est de toujours mieux servir la jeunesse, cette force vive de demain pour nos métiers, par des formations de qualité en premier lieu, mais surtout par un accompagnement renforcé, plus attentif, plus éducatif aussi. Chaque jeune doit se sentir écouté et encouragé, que son projet soit pris en compte, sécurisé, qu'il ne soit pas exposé à des comportements inacceptables et contraires aux valeurs que nous partageons. Rappelons-nous qu'avant d'être à l'aise dans le métier et dans la communauté nous avons tous eu des moments de doute.

Tant dans l'accompagnement de la jeunesse que dans la formation des élus et des sédentaires bénévoles, je renouvelle notre volonté de voir cette notion de partage et d'ouverture aux autres, clairement identifiée et affirmée. Que le Compagnon qui s'interroge sur son rôle - qu'il soit itinérant ou sédentaire - puisse se dire « ainsi positionné et actif, je sens que je suis un bon devoirant ; ma place est bien là, au carrefour entre métier, jeunesse et communauté ».

Le mot clé de cette rentrée sera la **confiance** !

Chaque jeune doit avoir confiance dans les Compagnons du Devoir. Salariés et sédentaires bénévoles peuvent être confiants dans la jeunesse que nous accompagnerons mieux.

Confiance en l'avenir pour vous Compagnons élus : de cette rentrée assez difficile, seront tirés des enseignements. Nos actions n'en sont pas pour autant remises en cause. Le cap pour 2028 est toujours de réussir notre projet avec deux constantes : renforcer l'action efficace des sédentaires et bénévoles et améliorer la vie des Aspirants pour compter sur des Compagnons itinérants plus nombreux afin que leur choix de fin parcours sur le Tour de France soit plus riche et empreint de plus de liberté. ■

**Mot d'introduction du Compagnon Christian Pons,
Premier conseiller**

Informations

BIENVENUE AUX COMPAGNONS DU CONSEIL DES ITINÉRANTS ET À LA MÈRE

Les élus ont accueilli le nouveau conseil des itinérants ainsi que la Mère des Compagnons qui participeront aux Conseils d'orientation de l'année 2025-2026 :

- Sophie Mélis, Mère des Compagnons de Saint-Égrève ;
- Corentin Bourgeois, *Quimper*, Compagnon jardinier-paysagiste ;
- Laurine Payenchet, *Périgord*, Compagnon peintre ;
- Antoine Petiot, *Champagne*, Compagnon menuisier ;
- Charlie Plas, *Périgord*, Compagnon menuisier ;
- Louis Tixier, *Auvergnat*, Compagnon ébéniste.

PRÉSENTATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2025

Après plusieurs années dopées par une conjoncture assez dynamique, notre pays connaît aujourd'hui une crise qui se traduit inévitablement par un résultat en baisse dans nos activités. Les facteurs sont multiples et nous placent désormais dans un contexte moins propice au développement et plus difficile.

Certaines décisions gouvernementales nous desservent, particulièrement la baisse des niveaux de prise en charge (NPEC) des formations en apprentissage et des aides à l'apprentissage pour les entreprises. La conjoncture économique est affectée par une instabilité des choix politiques, les entreprises tournent au ralenti, notamment dans le bâtiment, et le bassin d'emploi industriel diminue. À cela, s'ajoute une tendance démographique en baisse, provoquant un durcissement de la concurrence entre les centres de formation. Les impacts sont immédiats, ils se traduisent par une diminution du nombre de contrats, un taux d'occupation des sections plus faible et un ralentissement des actions de formation destinées au développement des compétences en entreprise, alors que nous espérons une dynamique plus forte. Et, dans le même temps, des charges augmentent.

Si les résultats ne sont pas bons, les dernières années ont permis à l'association de constituer une trésorerie solide, nous offrant ainsi la sérénité nécessaire pour opérer une transition et prendre les bonnes décisions.

La situation financière de l'association établie au 30 juin 2025 fait ressortir un résultat négatif de -7,3 M€ contre -140 200 € au 30 juin 2024. La vente des sites de Lyon en juillet dernier pourrait permettre de présenter un résultat plus à l'équilibre, mais elle n'efface en rien les pertes sur activité et l'augmentation des charges.

Dans le détail, le chiffre d'affaires de la formation diminue de 2 M€ et les charges associées augmentent de 1,7 M€. Concernant l'hôtellerie (hébergement et restauration), le chiffre d'affaires progresse de 800 k€ grâce à la revalorisation des pensions, les charges - en hausse également - donnent un résultat stable, mais, pour rappel, toujours très négatif.

Le siège social affiche un résultat négatif de -4,1 M€ ; il s'explique principalement par une baisse de certains produits



comme la taxe d'apprentissage ou des subventions, mais aussi par des investissements nécessaires pour l'association, engagés pour la plupart depuis plusieurs années. On peut citer le Collège des métiers avec 1,2 M€ d'investissement ou l'informatique à hauteur de 1,6 M€ pour gérer la sécurité de nos systèmes, le développement des outils et leur maintenance.

La collecte de fonds est en progression avec 1,7 M€ collectés contre 1,3 M€ l'an dernier au 30 juin.

En conclusion, la Compagnon Anne-Laure Roty, conseillère à la Trésorerie, nous a rappelé l'importance de poursuivre les investissements prévus, notamment tous ceux ayant pour objectif d'améliorer le confort des jeunes et la qualité de nos outils de formation. Nous savons qu'il devient plus compliqué d'obtenir des subventions, mais cela reste possible.

La situation est différente des cinq dernières années mais n'est pas alarmante ; elle oblige à un travail sérieux que nous savons mener. Continuons d'améliorer le taux d'occupation des sections de formation là où c'est nécessaire. Des travaux sont en cours dans l'objectif d'améliorer les résultats de l'activité d'hôtellerie, avec une analyse sur l'ensemble de nos sites. Gardons confiance, le cycle des contrats de performance annuels qui engage les équipes du siège social et les régions est en cours et montre des bénéfices.

UN POINT SUR LES INSCRIPTIONS

La réalisation des contrats de formation de ce début d'année s'est avérée bien plus compliquée que les années précédentes. Les raisons sont multiples, mais retenons en particulier le changement de nos outils de gestion, pour lesquels il a fallu régler quelques dysfonctionnements, mais aussi un contexte économique particulièrement dégradé, qui s'est

traduit par de nombreuses offres d'embauche annulées au dernier moment. Malgré cette conjoncture, nous comptons 5 605 contrats contre 5 585 en 2024 (chiffres de fin octobre). Parmi ces jeunes, 4 529 sont de nouveaux entrants ; ils étaient une vingtaine de moins l'an dernier. Nous devons féliciter le travail remarquable des équipes en région, qui ont dû composer avec toutes les déconvenues internes ou externes, mais qui, à aucun moment, n'ont relâché leurs efforts.

Ce résultat satisfaisant ne doit pas nous faire oublier des inégalités entre les taux de placement des jeunes dans les différentes filières. Avec 82 % des jeunes recrutés placés en entreprise, le secteur des métiers du bâtiment dépasse les autres secteurs d'activité, dans lesquels nous n'avons placé que 72 % des jeunes en moyenne.

Le placement des jeunes encore inscrits chez nous à ce jour continue ; les leçons de ces derniers mois ont déjà permis de mettre en place de nouveaux processus, de corriger et d'améliorer nos outils. Ces bonnes conditions de travail seront nécessaires dès janvier prochain pour réussir l'inscription et le placement en entreprise des apprentis, pour qui la conjoncture sera vraisemblablement comparable.

TOUR DE FRANCE 2030 « OSER LE MONDE, DEVENIR COMPAGNON »

Le projet « Tour de France 2030 », piloté par le Compagnon Hervé Pointillart, continue de se structurer. L'objectif d'organiser en un même service l'ensemble des compétences destinées à accompagner les jeunes du Tour de France dans leurs projets prend désormais une forme de plus en plus claire à travers la direction Vie en compagnonnage. La personne en charge de diriger ce service est toujours en cours de recrutement, mais Karine Varraud, directrice adjointe, a déjà pris ses fonctions.

La présentation faite à ce Conseil d'orientation s'est concentrée sur l'habitat et l'accompagnement de la jeunesse. Dans un environnement de plus en plus technique, un des enjeux de l'AOCDF est de réussir à faire vivre notre projet associatif, sans que cela ne paraisse contradictoire avec les attendus de la loi.



Concernant l'habitat, il s'agit d'un environnement complexe et très réglementé qui nécessite une bonne connaissance pour le gérer de manière responsable et en tirer tous ses bénéfices. Les établissements sont évalués tous les 5 ans sur 157 critères (dont 18 impératifs). Les premières évaluations de nos sites soulignent des faiblesses dans la gestion des crises et des réclamations. Sur le plan des ressources humaines, la loi exige des diplômes, notamment pour obtenir les subventions ; côté AOCDF, nous exigeons un BTS en économie sociale et familiale lors du recrutement des maîtres et maîtresses de maison.

1. L'hébergement chez les Compagnons du Devoir et ses enjeux

La capacité et l'occupation de nos sites :

Notre réseau compte **6 225 lits** répartis sur **158 sites**, dont 4 238 lits pour les jeunes résidents à l'année et 1 987 pour les non-résidents de passage, uniquement pendant les temps de formation. La majorité des sites (58 %) sont de petite taille (2 à 20 lits). 45 % des jeunes sont dans des maisons de moins de 100 lits, 36 % dans des maisons de 100 à 149 lits et 19 % répartis sur les quelques maisons de 150 lits et plus.

Chaque semaine, en moyenne 319 jeunes sont hébergés en hôtel par manque de place. Ceci est en partie la conséquence d'un déséquilibre dans les affectations des jeunes, des maisons sont saturées et recourent à l'hôtel, tandis que d'autres, notamment en zone rurale, sont sous-occupées. Un rééquilibrage territorial est nécessaire.

La typologie des établissements et leur cadre réglementaire :

- 28 foyers de jeunes travailleurs (FJT) et 29 résidences sociales accueillent 3 309 jeunes ;
- Les FJT peuvent recevoir des jeunes dès 16 ans, les résidences sociales uniquement des majeurs ;
- Les FJT sont soumis à des obligations supplémentaires (projet d'établissement, évaluations externes, etc.).

Les principales tensions :

- Contingents réservataires : certaines maisons doivent réserver jusqu'à 30 % de leurs lits à des publics vulnérables, avec des négociations en cours pour réduire ces quotas ;
- Accueil des mineurs : la pratique permet d'accueillir des jeunes dès 15 ans, malgré les accords officiels fixés à 16 ans ;
- Disparités régionales : les régions appliquent différemment la loi, compliquant l'uniformité du modèle.

Objectifs prioritaires :

- Externes : faire reconnaître le modèle, apaiser les tensions avec les institutions, faire évoluer la loi sur l'alternance itinérante ;
- Internes : moderniser la gestion (logiciel, formation), améliorer les conditions d'accueil et le pilotage réglementaire.

2. L'art d'accompagner dans la bienveillance et l'exigence

Les jeunes d'aujourd'hui arrivent avec leurs fragilités, leurs doutes, leurs blessures parfois invisibles. Un tiers d'entre eux porte des besoins particuliers, des fêlures qui appellent une attention sur mesure. Le modèle Compagnons du Devoir, solide et exigeant, doit désormais réussir l'alliance de la rigueur et la douceur : la bienveillance n'est ni laxisme ni abandon, mais l'art d'écouter, de cadrer, de grandir ensemble.



L'exigence est un pilier de progression et de transmission, mais les codes sont parfois perçus par les jeunes comme rigides ou décalés. Les jeunes ont changé et les équipes en première ligne ont besoin d'outils pour accompagner sans s'épuiser, parce qu'il s'agit de donner à chacun, quel que soit son point de départ, la chance de se construire.

Comment faire ? En formant, en outillant, en créant des espaces de parole et de vigilance : premiers secours en santé mentale, jeux pour briser la glace, alertes anonymes, guides pour désamorcer les crises. En structurant les équipes, en expérimentant, en évaluant sans relâche, pour établir une base de méthodes communes qui tiennent compte des pratiques d'accompagnement des métiers. Nous devons garantir la cohérence et la qualité de l'accompagnement pour donner la même chance à tous de devenir Compagnons.

La force des Compagnons réside dans leur capacité à transmettre sans écraser, exiger sans exclure, entre traditions et bienveillance.

Un plan de formation à destination des maîtresses de maison sera mis en place cette année, il aura pour objectifs :

- La coordination des bénévoles (ex. : équipes d'accompagnement) ;
- L'accompagnement dans la bientraitance, à partir du projet individuel coconstruit avec chaque jeune ;
- La prévention des violences sexuelles et sexistes ;
- Le management fonctionnel (gestion du personnel de maison).

UN PLAN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FORMATEURS

Après avoir réactivé l'accompagnement des formateurs sur le terrain il y a trois ans, en constituant une équipe de 4 Compagnons répartis sur le territoire national, le Collège des métiers a souhaité imaginer pour eux un parcours suffisamment complet pour répondre aux projets d'évolution de chacun.

Il fallait dans un premier temps préciser certains prérequis, notamment celui d'avoir été Compagnon itinérant pendant au moins un an avant de prendre la gâche de maître de stage.

Ensuite, dans le cas du Compagnon reçu depuis un an, la mission de deux ans comme maître de stage itinérant dans une maison leur proposera une 1^{re} année de préparation à la certification Tuteur en entreprise, puis une 2^e année de préparation du titre professionnel Formateur pour adulte (niveau 5, BTS).

Enfin, pour ceux qui souhaiteraient poursuivre la mission de formateur ou bien la démarrer en tant que Compagnon sédentaire, d'autres formations seront désormais possibles : une formation de niveau 6 (licence) en un ou deux ans selon les compétences déjà acquises du formateur et une formation de niveau 7 (master) orientée vers les compétences métier ou pour former les futurs cadres de l'association (responsable de formation ou d'un métier).

Ce travail s'inscrit dans la stratégie du Parcours en compagnonnage imaginé au départ pour les jeunes du Tour de France. Parmi les bénéficiaires attendus, cet accompagnement renforce l'attractivité de la mission de maître de stage et permet de reconnaître officiellement des compétences. Il contribuera certainement à en fidéliser une partie sur du plus long terme. Quant aux compétences pouvant être acquises à travers les formations suivies, elles serviront également à professionnaliser les formateurs face aux exigences de la certification Qualiopi.

UN FOCUS SUR LES ADOPTIONS ET RÉCEPTIONS

L'année étant terminée, le bilan des Adoptions est présenté avec 836 jeunes adoptés entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025, ce qui correspond à la moyenne habituelle des 15 dernières années. Pour l'année qui débute, 4 259 jeunes sont identifiés comme pouvant postuler.

Concernant les Réceptions que nous mesurons plutôt sur une année civile, 228 Aspirants ont été reçus entre janvier et octobre 2025, 24 autres sont prévus pour des Réceptions avant la fin de l'année, ce qui porterait le total à 252 pour l'année 2025.

Une analyse de la décennie en cours montre que le taux de rupture des Aspirants diminue. Dans les années 2010, 73 % des Aspirants arrêtaient le Tour de France avant d'être reçus contre 70 % actuellement. Cette analyse est encourageante, mais ne doit pas nous faire oublier d'augmenter le nombre de nouveaux Aspirants, sans quoi nous n'atteindrons pas nos objectifs, dont celui de 700 Compagnons itinérants sur le Tour de France.

ÉCHANGES AUTOUR DE LA PROPOSITION DE NOUVELLE CÉRÉMONIE D'ADOPTION

Les élus du Conseil d'orientation ont pris à nouveau un temps pour débattre sur ce chantier de la cérémonie d'Adoption. Les questions ont principalement tourné autour de l'organisation des essais à réaliser et la poursuite du processus de modification.

Il a donc été précisé que les provinces ont pour mission de mettre à l'essai, sur la période de novembre à décembre, le rituel issu des travaux du groupe. Pour les provinces qui auraient de nombreux postulants à l'Adoption sur cette période et qui souhaiteraient ou auraient besoin d'organiser plusieurs Adoptions, il a été décidé qu'elles le soient toutes selon le même rituel, à savoir celui à l'essai. Les futures Adoptions organisées à partir du 1^{er} janvier 2026 devront reprendre à partir du seul rituel en vigueur.

Les élus en Conseil d'orientation de janvier prévoient de débattre autour des modifications qui auront été apportées à ce rituel, celles issues des essais en province. Ils décideront également s'ils souhaitent en faire une proposition d'Assises en avril ou s'ils estiment avoir besoin de plus de temps avant de le mettre au vote.

Le groupe a réaffirmé l'importance donnée à ce que chacun puisse participer et collaborer autant que possible à la version finale de ce projet. Les provinciaux sont répartis équipés du matériel nécessaire à l'organisation des essais de cérémonies.

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE NOS CENTRES DE FORMATION

Nos centres de formation, comme tout autre centre de formation, sont dotés d'un règlement intérieur, communiqué à chaque apprenant avant même son entrée en formation. La rédaction de cet outil obligatoire et indispensable au bon fonctionnement nous appartient, de la même manière qu'il nous appartient de le faire évoluer selon nos besoins. Une sanction n'étant applicable que si elle se trouve dans le règlement intérieur, des modifications ont été apportées pour traiter les sujets suivants :

- La consommation d'alcool, l'état d'ébriété et la possibilité de pratiquer des éthylotests ;
- Les drogues, le CBD et la possibilité de pratiquer des tests salivaires ;
- La cigarette et le vapotage ;
- La liberté de conscience et d'expression, dont les questions liées aux religions ;
- La mixité, les relations entre les jeunes, leur comportement et ce qui relève de leur vie privée.

Le règlement intérieur traite évidemment ces sujets dans le détail, notamment pour en expliquer les conditions d'application. Il nous permet maintenant d'agir plus clairement sur des situations où nous étions parfois en difficulté.

En parallèle et pour que tous nos textes soient en parfaite cohérence, une mise à jour de nos *Conduites à tenir* est en cours. Elle concerne particulièrement la manière d'adresser les attentes aux jeunes sans que cela n'en-

trave leur vie privée. Les *Conduites à tenir spécifiques* aux sites, habituellement décidées en début d'année dans chaque communauté, sont désormais intégrées dans le *Règlement de fonctionnement*. Ce document devenu obligatoire, précise les spécificités de chaque maison et le fonctionnement associé.

QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES...

- Dans le cadre des travaux menés par chaque corps de métier pour définir et écrire leur « Projet métier », les délégués des Compagnons charpentiers et des Compagnons plombiers nous ont présenté l'avancement de leurs travaux. Les autres corps de métiers suivront au fil des Conseils d'orientation à venir. Tous ces projets seront communiqués prochainement.
- Le service Communication entame un travail de refonte du journal ; il s'inscrit dans la définition d'une stratégie de communication globale (interne, externe, institutionnelle), qui s'attaque entre autres à deux outils qui ne trouvent plus leur public de manière satisfaisante : l'intranet et le journal. Par conséquent, afin de permettre aux équipes de travailler sur ce projet - qui ne rendra ses conclusions que dans deux ans - et de maintenir en parallèle la parution du journal, il est prévu la parution d'un numéro tous les deux mois à partir de novembre/décembre 2025.
- Pour répondre à une réflexion amenée par le provincial du Canada, un groupe de travail sera créé pour travailler sur les enjeux du voyage à l'étranger pour les jeunes du Tour de France.
- Parmi tous les travaux engagés dans le cadre du plan stratégique ACTE 2030, le Compagnon Jean-Louis Fambon, chef de projet, accompagné des Compagnons Patrick Doffémont, Colin Vernet et Olivier Ducarouge - tous trois pilotes de lot du projet 5 - nous ont livré leurs conclusions. Ce projet s'intitule « Des Compagnons en capacité d'incarner et de porter l'objet de l'AOCDF et au cœur de l'accompagnement des jeunes ». Le fruit des réflexions et toute la ressource produite est désormais à disposition de l'ensemble des services de l'association ; la direction Vie en compagnonnage s'en est déjà largement inspiré.
- La signature de la vente de la maison des Compagnons de la rue Nérard à Lyon a eu lieu le 31 juillet dernier chez notre notaire à Paris. Quitter cette maison, emblématique qui fut également le premier siège social de notre association, était un moment fort, parfaitement organisé par les Compagnons de la province. Ils sont désormais regroupés à Brignais, sur un nouveau site construit pour répondre idéalement à notre niveau d'exigence et à tous les jeunes qui y passeront.

